

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public, que le Fonds du Logement a demandé auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau une autorisation (EAU/AUT/26/0680) relative à la réalisation de 3 forages géothermiques à Bettange-sur-Mess, rue de l'Eglise.

Le dossier complet peut être consulté à l'Administration de la Gestion de l'Eau.

La présente publication a été faite en vertu de l'article 24 (1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Schouweiler, le 17 juin 2026

La bourgmestre,
(s.) Manon BEI-ROLLER



Le secrétaire ff,
(s.) Jeff BUFFADINI